

En évaluant à 175 millions de boisseaux la récolte de blé de 1911 (contre 145 millions en 1910 et 165 millions en 1909), il est probable que l'on reste en dessous de la réalité.

«Au nombre des symptômes qui sont de nature à rejoindre, nous pouvons signaler l'intérêt croissant dont les capitaux français témoignent à l'endroit du Canada. L'ouverture de la banque internationale du Canada où les capitaux français jouent un rôle prépondérant n'est plus qu'un exemple de l'attraction exercée par le Canada sur le monde. Montréal des hommes d'affaires français, représentant de puissants syndicats financiers et qui ont investi sur les terrains de Montréal des sommes très importantes, sans parler de celles qu'ils ont placées dans d'autres parts du pays. Personne plus que nous ne se réjouit de voir sur le Canada des capitalistes français se porter de plus en plus vers le Canada».

"J'oudrierai un de nos meilleurs sujets de satisfaction si je ne vous rappelaï aujourd'hui que trois de nos collègues ont été, pendant nos vacances l'objet de distinctions honorifiques de la part du gouvernement de la République. Nos amis et collègues, Monsieur Frechon, Monsieur Genin et Monsieur Husson voudront bien accepter les chaudes félicitations que je me permets de leur offrir, au nom de notre Chambre tout entière.

"L'émoragique juge Gervais, l'un des plus distingués et certainement des plus dévoués de nos membres adhérents, nous permettra bien de lui adresser nos respectueuses félicitations pour les hautes fonctions auxquelles l'a appelé la confiance de Sir Wilfrid Laurier. En d'autres termes, nous en-sions peut-être regretté, à un point de vue tout égoïste, que l'austère cour de justice ait arraché à la salle du parlement un homme politique dont les sympathies nous étaient si précieuses, mais nous savons que, député ou juge, son amitié pour la France n'a rien perdu de sa chaleur ni de sa sincérité bienveillante."

Étaient présents à cette séance de rentrée: MM. A.-F. Révol, Conseiller du Commerce Extérieur de France, L. Raynaud, vice-consul de France, C. R. des Iles, G. Balcer, membres d'honneur, F.-C. Larivière, président de la Chambre de Commerce du District de Montréal, J.-A. Beaudry, propriétaire du journal "Le Prix Courant", J. Obalski, C. Galibert, J. R. Givin, L. Collinet, E. Duliens, L.-T. Fréchet et P. Bourdiss.

LES PROMESSES.

Il y a une chose qu'un bon vendeur ne doit jamais oublier: c'est d'observer à la lettre ce qu'il a promis.

Il est facile à un commis-tailleur de dire par exemple, pour ne pas laisser échapper une vente, qu'un complet sera prêt, tel jour, à telle heure.

Il se peut, lorsqu'il transcrit son ordre, pour l'envoyer à l'atelier de coupe, qu'il soit réellement persuadé que le complet sera prêt pour la date fixée; mais il arrive que l'atelier est surchargé de travail promis également à date fixe et qu'il lui est impossible de terminer le complet pour le moment demandé.

Naturellement, le client compte absolument sur son vêtement pour le jour indiqué et s'il ne l'a pas il est désappointé de ce manquement à la promesse qui lui a été faite. Peut-être avait-il commandé spécialement cet habillement pour une excursion qu'il lui est impossible de remettre. Le client peut, à bon droit, se montrer sévère et c'est à la maison qu'il s'en prendra du tort subi; elle est plus à blâmer que le commis lui-même.

Lorsqu'un client fait une réclamation au sujet d'une promesse non tenue, on doit en tenir compte sérieusement et examiner la question judicieusement. Si la faute incombe à un commis qui a fait une telle promesse, à la légère, on lui en fera subir les conséquences, pour l'exemple.

En pratique, il y a certaines plaintes qu'on ne peut pas éviter, mais le manquement à une promesse n'est pas de celles-là.

LE NOUVEAU SECRETAIRE DE LA CHAMBRE DE
COMMERCE.

M. W.-U. Bovin vient d'être nommé à la position très enviable de président de la Chambre de Commerce du district de Montréal. La Chambre de Commerce du district de Montréal est sans contredit une organisation Canadienne Française des plus importantes du pays. Son influence se fait sentir dans toutes les sphères de l'industrie, du commerce et de la finance. Ses avis et ses requêtes ont toujours été reçus avec faveur par les différents pouvoirs publics auxquels étaient adressés, et de fait, aucune entreprise publique, aucune question importante ne sont décidées sans que la Chambre de Commerce du district de Montréal n'ait été appelée à faire connaître son opinion. Son importance a été en proportion du développement constant et rapide de la métropole du Canada, et aujourd'hui, elle compte au rang des organisations commerciales les plus influentes. Nous devons dire que ses succès sont dus en grande partie au choix judicieux de ses officiers, et nous n'avons qu'à consulter la liste de ses ex-officiers et de ses officiers actuels, pour constater que ces personnes ont toujours été choisies parmi les négociants les plus en vue de Montréal.



Capt. W.-U. BOIVIN,
Secrétaire de la Chambre de Commerce du District de
Montréal.

Le choix de M. W.-U. Boivin comme secrétaire de la Chambre, est une nouvelle preuve du soin qui est apporté à l'élection des officiers. M. Boivin est très connu dans le commerce, et jouit de la confiance et de l'estime de tous ceux qui le connaissent. Il fait partie de plusieurs organisations, et dans chacune d'elles, il s'est fait remarquer par la sûreté de son jugement. Il est actuellement président provincial, pour la province de Québec, de l'Association des Marchands Détailliers du Canada, Incorporée, et vice-président du bureau Fédéral de la même Association. Il est également capitaine au 65ème Régiment.

Au nouveau secrétaire de la Chambre de Commerce du district de Montréal, nous faisons part de nos meilleurs souhaits de succès, et nous lui offrons nos félicitations.